



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

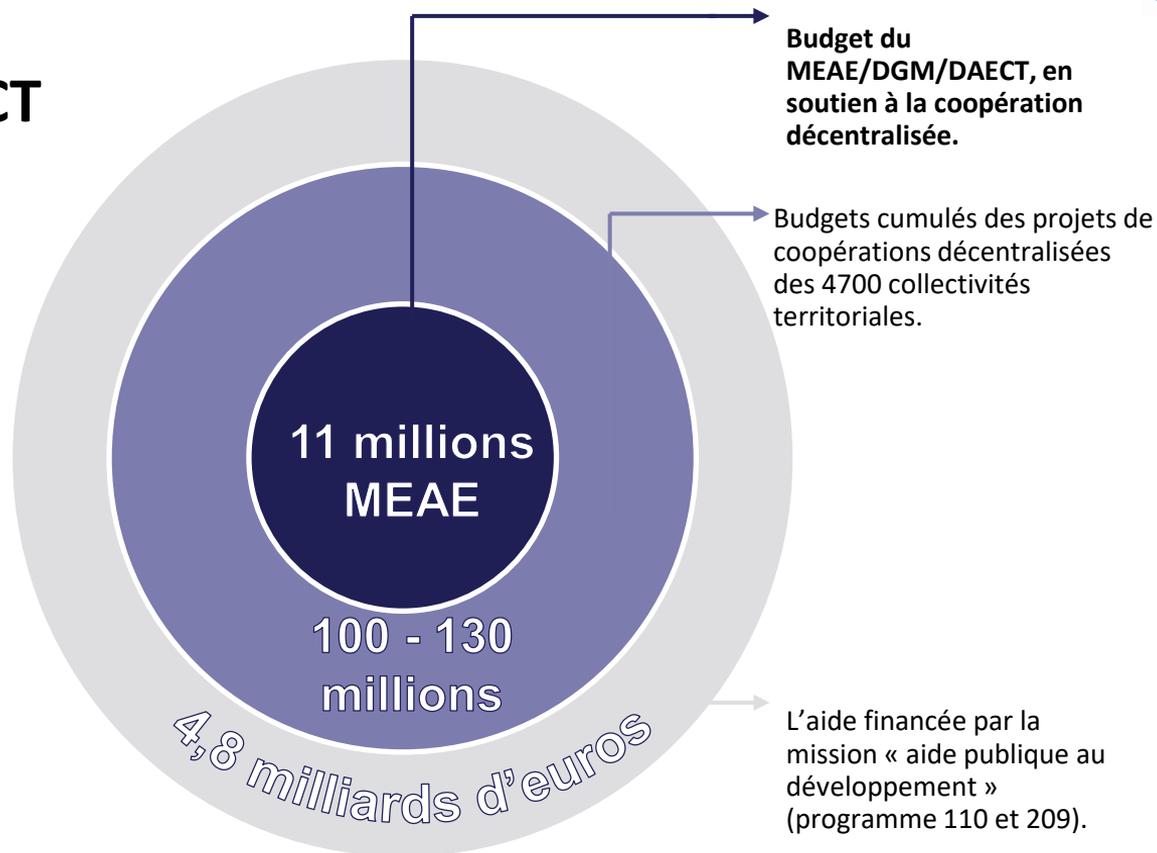


VISIOCONFERENCE - MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021 **LES APPELS À PROJETS DE LA DAECT**

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

- **Complémentarité** de la politique extérieure de l'Etat / Action extérieure des collectivités territoriales (AECT, droit spécifique - circulaire du 26 mai 1983).
- **Coopération décentralisée** (loi orientation du 6 février 1992) : une coopération sur projets.
- **La DAECT : depuis 1992 au service de la coopération décentralisée.** Réseau d'acteurs, outils, mise en cohérence et mutualisation. Rattachement en 2009 à la nouvelle Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international.

Le budget de l'AECT



Le financement des projets de coopération décentralisée

- La DAECT apporte son soutien financier aux projets menés par les collectivités territoriales françaises en matière de **renforcement des capacités et d'échange d'expertise**. Pas de financement d'infrastructures.
- Le cofinancement accordé par la DAECT peut aller jusqu'à:
 - **70% d'un projet au bénéfice de l'un des 19 pays éligibles à l'APD et désignés comme prioritaires par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), dont Madagascar;**
 - **50% pour les partenariats avec les autres pays éligibles à l'APD;**
 - **30% pour les pays non éligibles à l'APD.**

Les appels à projets (AAP) généralistes :

- Outil standard de la DAECT pour cofinancer un projet de coopération décentralisée. Territorialisation des objectifs de développement durable (ODD). AAP généraliste annuel ou triennal. Pas de seuil-plancher.
- Début 2022, les collectivités territoriales pourront se porter candidates sur un appel à projets annuel (pour 2022) ou sur un appel à projets triennal (2022-2023-2024). *Guide pratique pour le dépôt des projets, procédure numérique – site France Diplomatie.*

Les appels à projets (AAP) thématiques :

- Les appels à projets thématiques visent à soutenir des actions de coopération décentralisée sur des sujets estimés prioritaires par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.
- **L'appel à projets Jeunesse** : engagement de la jeunesse, participation au développement durable des territoires , ouverture au monde. Appel annuel.
- **L'appel à projets Sport et coopération décentralisée** : appel à projet ouvert début 2021, début 2022, et début 2023. **Soutenir des projets qui pourront se dérouler jusqu'à la tenue des JO à l'été 2024.** Faire du sport un levier de développement durable des territoires et participer à la lutte contre les inégalités mondiales en termes d'accès au sport.

Les appels à projets bilatéraux (ou géographiques)

- Soutient les projets de coopération décentralisée entre des collectivités territoriales françaises et étrangères **répondant à des priorités partagées avec l'Etat partenaire**, selon des modalités définies dans le cadre d'accords bilatéraux.
- Des fonds spécifiques sont mis en place, parfois cofinancés par les gouvernements des partenaires étrangers.
- En 2021, ont été ouverts **les appels à projets bilatéraux** concernant la coopération avec :
 - le Québec (biennal 2021-2022) ;
 - la Russie (fonds d'appui à l'Année de la coopération décentralisée franco-russe) ;
 - le Sénégal ;
 - le Maroc ;
 - la Tunisie ;
 - le Liban ;
 - le Mexique.

Les appels à projets (AAP) « clés en main » :

- **Portés par des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)**, associations et groupements d'intérêt public (GIP) de droit français, qui regroupent des collectivités territoriales, des associations, des chambres consulaires etc... dans chaque région française.
- **Faciliter l'engagement des collectivités locales françaises** lorsque celles-ci manquent d'expérience préalable, ou souhaitent être actives sans pour autant s'engager unilatéralement dans un partenariat formel avec une collectivité étrangère déterminée.
- **Chaque programme « clés en main » peut permettre l'adhésion d'un nombre minimum de 5 collectivités territoriales françaises.**

Trouver un partenaire de coopération décentralisée : la bourse-partenariats

- La DAECT - en lien avec les Ambassades françaises à l'étranger - recense les **offres et les demandes des collectivités territoriales françaises et étrangères qui souhaitent s'engager** dans un partenariat de coopération décentralisée, afin de favoriser les opportunités de rapprochement.
- Les propositions des collectivités locales françaises et étrangères sont recensées au sein **d'un outil dédié sur la plateforme internet de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD).**

Programme EXPE-CT

- EXPE-CT est un label délivré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

- Les objectifs du programmes sont :
 - promouvoir à l'international les compétences et les savoir-faire des collectivités territoriales françaises et de leurs associations;
 - répondre aux demandes précises et urgentes de coopération de collectivités territoriales étrangères;

- Les dossiers peuvent être déposés à tout moment, la labellisation étant décidée au cas par cas et accordée pour une période de trois ans.

Soutien financier de la DAECT à l'égard de Madagascar - plus de 575 000€ en 2020

- 7 projets sont lauréats de l'appel à projets Triennal sur la période 2019-2021 ;
- 4 projets sont lauréats de l'appel à projets Jeunesse VII sur la période 2020-2022 ;
- 2 projets sont lauréats de l'appel à projets Ville durable en Afrique sur la période 2019-2022 ;
- 1 projet est lauréat de l'appel à projets « Clés en main » sur la période 2020-2021.

Soutien financier de la DAECT à l'égard de Madagascar - plus de 575 000€ en 2020

- Lauréats de l'appel à proposition « Clés en main » 2021 – 2022:
 - AIRF - Association Internationale des Régions Francophones;
 - GESCOD.

- Lauréats de l'appel à projets « Jeunesse VII » :
 - Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

- Lauréats de l'appel à projets « Sport 2021 » :
 - Conseil régional de la Bretagne avec la Commune Urbaine d'Antananarivo;
 - Département Ile-et-Vilaine avec la région Alaotra Mangoro.



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour plus d'information :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales>